La politique française de coopération internationale dans le cadre de l’agenda 2030 du développement durable

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 12/10/2016

Saisine liée :
LA POLITIQUE FRANÇAISE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE DANS LE CADRE DE L’AGENDA 2030 DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Le CESE a rendu son avis au Premier ministre

Avis présenté par M. Philippe Jahshan au nom de la section des affaires européennes et internationales présidée par M. Jean-Marie Cambacérès.

Le CESE a été saisi par **lettre du Premier ministre du 2 juin 2016** sur la mise en oeuvre de l’agenda 2030 du développement durable et des engagements de la COP 21 dans la politique de coopération et de développement international de la France.

En 2015, l’agenda mondial du développement a été marqué par trois importants sommets mondiaux en 2015 : la 3e Conférence internationale sur le financement du développement à Addis-Abeba, la Conférence des Nations unies sur le développement durable à New York et la COP 21 à Paris. L’adoption du nouvel agenda mondial pour le développement à New York et l’Accord de Paris revêtent un caractère historique par leur dimension et ouvrent, dans un contexte mondial marqué par les inégalités, les crises et les conflits, une voie pour faire converger l’ensemble des pays de la planète vers un modèle de développement où la croissance économique serait indissociable de la cohésion sociale et de la protection de l’environnement.

Dans ce cadre, la France **doit se doter d’une stratégie de mise en oeuvre des Objectifs de développement durable (ODD)** et des engagements de l’Accord de Paris, ce qui implique qu’elle réexamine et, si nécessaire, adapte les priorités de sa politique de coopération internationale qui avaient été décidées en 2013 lors du dernier Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) et inscrites dans la Loi d’orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale (LOPDSI) de juillet 2014.

L'avis est adopté à l'unanimité avec 169 votes pour sur 169 votants.

Philippe Jahshan est président de Coordination Sud, président du Mouvement associatif et membre du groupe des associations.

© - copyright CESE - Novembre 2026